Cinquante troisième année. - N° 42 A Jeudi 28 février 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 813

51 – MARNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Ventes et cessions

429 862 337 RCS Reims.
S O F I N E C.
Forme : Société par actions simplifiée à associé unique.
Capital : 71968 EUR.
Adresse : 3, rue Etienne Oehmichen, 51100 Reims.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion NORD EST COMPTA, Société par actions simplifiée, Au capital de 40.000 €, Siège social : 3, Rue Etienne Oehmichen, Pôle Technologiques Henri Farman, 51688 REIMS Cedex RCS REIMS 326 660 503 SOFINEC, Société par actions simplifiée, Au capital de 71.968 €, Siège social : 3, Rue Etienne Oehmichen, 51100 REIMS, RCS REIMS 429 862 337 AVIS DE PROJET DE FUSION 1) Fusion par voie d'absorption par la société NORD EST COMPTA de la société SOFINEC 2) Evaluation de l'actif et du passif de la société SOFINEC transmis à la société NORD EST COMPTA Actif : 1.493.012 € Passif : 1.057.517 € Soit un actif net de : 435.495 € 3) Rapport d'échange des droits sociaux : Il sera échangé 2 actions de la société SOFINEC pour 1 action de la société NORD EST COMPTA 4) Augmentation de capital : Compte tenu du rapport d'échange proposé (2 pour 1), la société NORD EST COMPTA augmentera son capital de 35.984 €, pour être porté à 75.984 €, par création de 2.249 actions, de même catégorie, d'un montant nominal de 16 € chacune. 5) Réduction du capital : Suite à l'opération de fusion, la Société Absorbante détiendra 2.500 de ses propres actions. En conséquence, la collectivité des associés de la Société Absorbante devra décider une réduction de capital social afin d'annuler les 2.500 actions auto détenues d'une valeur nominale de 16 €. Suite à cette réduction, le capital social de la Société Absorbante s'élèvera à la somme de 35.984 €. La même Assemblée décidera corrélativement à la réduction de capital social par annulation des actions auto détenues de procéder à une augmentation de capital social d'un montant de 4.016 € prélevés sur le compte " Autres réserves ". Cette augmentation de capital social sera réalisée par élévation de la valeur nominale de l'action, laquelle sera alors de 17,7856...€ par action. A la suite de ces décisions, le capital social de la Société Absorbante sera fixé à 40.000 € divisé en 2.249 actions de 17,7856...€ de valeur nominale chacune. 6) Montant prévu du mali de fusion : 399.511 €. 7) Dépôt du projet de fusion : Le projet de fusion établi le 24 Février 2019, a été déposé le 25 Février 2019 au nom des deux sociétés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS. SOFINEC Monsieur Pascal GUIMARD, Président, NORD EST COMPTA ACE ENTREPRISE, Présidente Représentée par Monsieur Marco CARTENI.